

**Licence professionnelle Gestion et développement des
organisations, des services sportifs et de loisirs**
Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Gestion et développement des organisations, des services sportifs et de loisirs. 2011, Université de Bretagne Occidentale - UBO. hceres-02037957

HAL Id: hceres-02037957

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037957>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

ACADÉMIE : RENNES

Établissement : Université de Bretagne Occidentale

Demande n° S3LP120002008

Dénomination nationale : Activités sportives

Spécialité : Gestion et développement des organisations, des services sportifs et de loisirs

Présentation de la spécialité

L'objectif de la spécialité est de former des professionnels capables de gérer et de développer des organisations de loisir, d'entraînement et d'éducation sportive notamment dans le domaine nautique dans une perspective de développement durable. Les métiers visés sont : directeur de structure ou de magasin nautique, gestionnaire de structures commerciales liées au nautisme, responsable des ventes, organisateur d'événement sportif, responsable d'établissement de loisirs et d'éducation par le sport.

Cette formation, ouverte en septembre 2003, est portée par l'UFR « Sport et éducation physique ». Elle subit la concurrence de la licence professionnelle à Saint-Brieuc « Tourisme et loisirs sportifs : gestion des équipements et espaces sportifs et de loisirs ». De nouvelles orientations sont proposées dans cette spécialité en intégrant un nouveau parcours plus large que le nautisme : « Etablissement de loisirs et d'éducation par le sport ».

Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	20
Taux de réussite	87 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	40 %
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	66 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	60 %
Pourcentage de diplômés en emploi (enquêtes nationales)	66 %

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

La spécialité « Gestion et développement des organisations, des services sportifs et de loisirs » avait pour mission initiale de former des professionnels dans le domaine nautique et avait une certaine crédibilité dans la région Bretagne. Cependant, certains indicateurs montrent que la formation ne remplit plus les critères de performance des licences professionnelles, incitant les responsables à opérer une profonde évolution de manière à répondre aux besoins professionnels identifiés dans le secteur géographique concerné. Un nouveau parcours ne se limitant pas au domaine nautique est proposé dès la rentrée 2010.

L'attractivité de la spécialité, ancienne mouture, n'a pas pu être estimée à partir des données du dossier. Il semblerait que le nombre de candidats ayant pratiqué une activité dans le domaine nautique était en diminution. La présence d'une licence professionnelle dans la région concurrence fortement cette spécialité. L'ouverture de la spécialité à des étudiants n'appartenant au domaine du nautisme semble corriger la tendance. Les inscrits proviennent de filières diverses et intègrent la licence professionnelle en formation continue ou en formation initiale. L'ouverture de la spécialité à l'alternance permettra une meilleure intégration dans le monde du travail.

L'insertion professionnelle présente des résultats inquiétants : dans les enquêtes nationales, le taux d'insertion passe de 71 à 60 %. Des enquêtes internes et de proximité permettraient d'avoir une analyse plus fine de la situation.

L'implication des professionnelles dans la formation est effective. Elle s'opère à travers des enseignements à hauteur de 60 % du volume horaire total, à travers des conventions signées avec le Nautisme en Bretagne (NEB), la Fédération Française de Voile (FFV) et l'Ecole nationale de voile et des Sports Nautiques (ENVSN), à travers la validation de certifications en cours de formation (Certification aux fonctions de Responsable Technique Qualifié ; Tests d'entrée technique au brevet professionnel de la Jeunesse et de l'Education Populaire nautisme).

L'équipe pédagogique présente un fort déséquilibre avec une sous représentation des enseignants-chercheurs ; ce qui ne permet pas d'assurer une dimension universitaire au diplôme délivré. Par ailleurs, un nombre élevé d'intervenants professionnels ne permet pas une dynamique cohérente et harmonieuse.

Enfin, le conseil de perfectionnement n'existe pas. Cette structure est essentielle pour opérer un remodelage de la maquette et une ouverture plus vaste au management des structures sportives.

- Points forts :
 - Une profonde implication des structures professionnelles du nautisme.
 - Une bonne diversité de l'origine des inscrits.
 - Une équipe réactive.

- Points faibles :
 - Peu d'enseignants-chercheurs de la spécialité dans l'équipe pédagogique.
 - Une formation en concurrence avec d'autres formations universitaires ou de la jeunesse et des sports.
 - Pas de conseil de perfectionnement.

Notation)

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement)

Il est souhaitable que soit mis en place un véritable conseil de perfectionnement permettant de réfléchir aux évolutions de la spécialité en identifiant les besoins quantitatifs et qualitatifs du monde économique du sport et plus spécialement du nautisme, en adaptant les formations et leurs contenus aux besoins identifiés et en proposant une offre de formation cohérente et non concurrentielle avec les autres formations de la région.

Il faut veiller à ce que la part des interventions d'enseignants-chercheurs, provenant de différentes composantes, soit augmentée. Ces derniers doivent maintenir une dimension universitaire et contribuer au rayonnement de cette licence professionnelle.

Il faut développer les contrats de professionnalisation en impliquant davantage les professionnels dans cette démarche.